

Le foyer

Association d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'État, des adoptés et des personnes admises ou ayant été admises à l'aide sociale à l'enfance. Reconnue d'utilité publique par décret du 13 Février 1956.



Siège social :

3 rue Japy • 75011 Paris

E-mail : atoutcoeur.paris@gmail.com

Tél. : 01 43 79 55 91

Fax : 01 43 79 21 41

Site internet : atoutcoeur-75.fr

Site internet de l'association :
atoutcoeur-75.fr



Communiquer avec l'association :

E-mail :

atoutcoeur.paris@gmail.com

Tél. : **01 43 79 55 91**

Fax : **01 43 79 21 41**

Adresse courrier :

3, rue Japy – 75011 Paris

**N'oubliez pas
de communiquer à temps
vos changements d'adresse :**

- Votre courrier peut subir un sérieux retard.
- Votre journal peut ne pas vous parvenir.
- Vous risquez de perdre contact avec votre association... et vos droits.
- Vous nous éviterez aussi un travail de recherches, long et fastidieux.

SOMMAIRE

Informations.....	2
Mot de la Présidente.....	3
Organigramme.....	4
Assemblée Générale Ordinaire.....	5
Rapport d'activités.....	8
Rapport Financier.....	12
Budget Prévisionnel.....	14
Rapport Moral.....	16
Programme de remise de prix.....	17
L'AEPAPE fait la fête en terre bourbonnaise.....	18
Repas de Noël.....	20
Parrainages.....	22
Nos Joies... ..	24
Nos Peines... ..	25
A savoir... ..	26
A lire.....	27
Livre.....	28
Livre et film.....	29
Avis de recherche.....	30
Inscription.....	31

C hères Amies et Chers Amis,

C'est toujours avec la même émotion et le même plaisir que je m'adresse à vous afin de remercier toutes celles et ceux qui, par leur attention et leur dévouement, font vivre notre association et lui donnent ainsi sa raison d'être et toute sa valeur auprès notamment des personnes âgées souvent isolées et vivant dans la précarité à Paris comme en province. Je voudrais en profiter pour rappeler que la **solidarité** est sans aucun doute le mot qui symbolise le mieux nos engagements et nos activités, et doit continuer à symboliser **Atout Cœur**. Or, à ce propos, c'est avec un certain regret que je constate que cette **solidarité** que j'appelle de mes vœux n'est pas toujours partagée par tous, et qu'un certain fossé semble se creuser entre nos anciens et la nouvelle génération d'adhérents. C'est pourquoi, j'invite les uns et les autres à faire un effort pour réduire l'incompréhension qui semble parfois s'insinuer entre nous en fonction de nos âges ou de nos différences sociales. Cette remarque ne saurait, cependant, faire oublier toutes nos actions morales et financières qui ont permis de tout temps à nos adhérents de mener à bien leur projet d'études ou leur formation professionnelle.

Avant de vous laisser à la lecture de notre journal, je vous adresse **Tous Mes Meilleurs Vœux pour cette Nouvelle Année 2019**, et je vous souhaite donc à vous-même ainsi qu'à tous vos proches, plein de bonnes choses qui répondront vivement à vos attentes.

La Présidente
Danielle Weber

Conseil d'administration 2018

Président d'honneur : André Auriol

Présidente : Danielle Weber

Vice-Président : Xavier Anciaux

Secrétaire : Didier Verniest

Trésorière : Florence Senange

Responsable du site internet : Didier Verniest

Administrateurs :

Anouk Biernaux, Nathalie Claude,
Jean-Patrick Dorléac, Evelyne Grison, Christine Tallec,
Henni Tekki.

Correspondants :

Decize :

Georges Da Mota, tél. **03 86 25 03 67**

Moulins :

Patricia Taillandier, tél. **04 70 43 96 36**

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants sur les régions de Moulins et de Château-Chinon, de Lorme, de Saulieu pour que l'association puisse être représentée auprès du plus grand nombre de ses adhérents. Beaucoup y ont été placés dans les familles d'accueil et parfois y ont fondé une famille.

ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER

Cette année, nous espérons pouvoir tenir notre Assemblée Générale à Alligny-en-Morvan, le dimanche 7 Avril 2019 (sous réserve de confirmation), au Musée des Nourrices et des Enfants de l'Assistance Publique dans le département de la Nièvre. Ouvert en 2016 au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan, ce musée constitue la 7^e maison à thème de l'écomusée du Morvan.

Les inscriptions se feront le plus rapidement possible, étant donné qu'il faudra s'organiser pour le transport et l'hébergement.

Si vous avez la possibilité d'héberger, ou des connaissances sur place, n'hésitez pas à nous en faire part.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 27 Mai 2018 à Paris

Au siège de l'association AEPAPE,
3, rue Japy - 75011 Paris

Sur l'exercice clos du 31 décembre 2017

10h30 : ACCUEIL DES ADHÉRENTS, DÉBUT DE RÉUNION

La Présidente nous informe que cette année aucune invitation officielle n'a été envoyée pour participer à notre Assemblée Générale 2018.

1 - Mot de bienvenue de la Présidente et objectifs 2018

La Présidente introduit son discours en soulignant que les contraintes financières croissantes de l'association, conséquences de la baisse drastique de notre subvention par le département, ne nous empêchent pas de continuer à développer notre association grâce à la mobilisation de ses bénévoles. A ce titre une enquête d'opinion auprès de tous les adhérents a été lancée au titre de laquelle trois questions ont été posées :

- Quel regard portez-vous sur l'association ?
- Quels sont vos jugements à l'égard des différentes actions ?
- Quelles sont vos attentes et vos envies ?

Outil supplémentaire au service du dialogue, de la démocratie et de la participation des adhérents cette enquête doit nous aider à garder le cap dans tous les domaines qui suscitent l'adhésion des adhérents et nous pousser à progresser là où c'est nécessaire selon la Présidente.

À ce jour, nous avons reçu environ **200 réponses** qu'il nous faudra analyser.

Nomination des assesseurs

Trois assesseurs sont nommés : Alexandrine Le Juez, Sandra Crespin, Evelyne Grison, administratrice.

Mode d'adoption du rapport d'activité et du rapport financier

La Présidente demande, à l'assemblée présente, si tous les votes se feront à main levée ou à bulletin secret. À l'unanimité, le vote se fera à main levée.

Minute de silence

Une minute de silence a été respectée, pour nos adhérents décédés dans les années 2017 et 2018. En particulier pour Madame Séverine Dubois, qui nous a quittée au mois de Janvier 2018.

2 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2017 à l'unanimité

La Présidente propose, que l'on pourrait éventuellement reprendre un contact avec le Président de l'URADEPAPE, (associations des ADEPAPE d'Ile-de-France).

3 - Rapport d'activité

Celui-ci a été lu et commenté par la Présidente.

La Présidente nous informe que l'envoi de courrier coûte cher. **Quatre cent soixante-douze** invitations ont été envoyées pour notre Assemblée Générale pour un coût de **sept cents euros**. Suite à cette réflexion des échanges ont lieu entre les adhérents autour de la question de savoir si les e-mails doivent prendre une plus grande importance dans la gestion de l'association ou non. Réponse de la Présidente, nous ne pouvons envoyer des mails, à tous nos adhérents, souvent âgés et sans matériel informatique. De plus les adhérents sont dans l'obligation de nous retourner leurs pouvoirs, leurs réflexions etc.....

La Présidente propose de revoir la distribution de la banque alimentaire, en produits frais qui se tient tous les quinze jours au siège de l'association. Il serait peut-être envisageable de ne faire venir les ayants droit qu'une fois par mois, car nous manquons de bénévoles pour les accueillir.

La Présidente soumet les points suivants :

Le nombre de pupilles est en baisse, aujourd'hui nombreux sont les enfants adoptés dès leur plus jeune âge. Parfois nous les retrouvons à l'association pour différents motifs et nous sommes à leur écoute.

- Il faut de nouveau contacter le département pour réviser la subvention, pour l'année 2018.
- Qu'il faut solliciter une nouvelle fois Madame Carine Petit, Maire du XIV^{ème} arrondissement, pour redemander la remise en l'état du Monument aux Morts des Pupilles et Anciens Pupilles à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre. À ce propos un deuxième courrier officiel lui sera envoyé.
- Qu'il serait bien d'organiser à Alligny-en-Morvan une visite du Musée de l'Assistance Publique et des Nourrices du Morvan.
- L'Association va utiliser la plaquette de mécénat présentée ce jour pour contacter des grandes entreprises et fondations susceptibles de nous soutenir, dans nos projets.

Ajout de la Présidente

Nous avons eu l'écho selon lequel l'école d'Alembert va fermer. Celle-ci n'a donc plus de lieu fixe. Elle nous sollicite pour archiver leurs documents et pour pouvoir se réunir au moins deux fois l'an pour leurs Conseils d'Administration. La Présidente y voit l'occasion de se réunir et d'y faire un partenariat

étant donné que nombre d'entre eux sont adhérents à l'association.

4 - Rapport financier

À la fin de la lecture du rapport financier par Madame Florence Senange, trésorière de l'association, les questions sont posées.

Question : « *Que sont les produits financiers et les produits d'exploitation ?*

C'est lorsque les legs/dons sont reçus et que l'on n'a pas tout utilisé. C'est de l'argent placé. Les subventions d'exploitation : ce sont les subventions que l'on a de l'État, du département ».

La Présidente constate que l'équilibre a été maintenu en attendant la subvention de l'État. Mais une certaine somme sera débloquée dans l'attente de celle-ci.

Lecture du résultat économique et financier.

Le rapport d'activité et le rapport financier ont été adoptés à l'unanimité par un vote à main levée.

5 - Élection : Présentation des candidats et vote au poste d'administrateur

Six postes d'administrateurs sont vacants, se présentent :

- Anouck BIERNAUX
- Danielle WEBER
- Natalie CLAUDE
- Didier VERNEST
- Jean-Patrick DORLEAC
- Xavier ANCIAUX

Restent en place au poste d'administrateur :

- Henri TEKKI (jusqu'en 2020)
- Christine LE TALLEC (jusqu'en 2022)

- Evelyne GRISON (jusqu'en 2022)
- Florence SENANGE (jusqu'en 2022)

6 - Résultat des votes

59 pouvoirs ont été donnés à l'association. Ils ont été distribués équitablement entre les **24 membres** présents dont les candidats à l'élection au poste d'administrateur.

Sur 83 votes exprimés :

- Anouck BIERNAUX : 75 voix pour sur 83
- Didier VERNEST : 75 voix pour sur 83
- Danielle WEBER : 74 voix pour sur 83
- Jean-Patrick DORLEAC : 76 voix pour sur 83
- Natalie CLAUDE : 76 voix pour sur 83
- Xavier ANCIAUX : 69 voix pour sur 83

7 - Votes pour la Commission de Contrôle

Se présentent à la Commission de Contrôle :

- Hadjaratou CISSE
- Richard BAGGIO

- Ahmed COULIBALY
- Sandra CRESPIN
- Fatia BEGHDOUCHE

Vote à main levée : l'ensemble des candidats est approuvé à l'unanimité des membres présents.

8 - Rapport Moral de la Présidente

La Présidente voit dans l'attachement des adhérents à notre association un encouragement à poursuivre nos actions avec l'ensemble des administrateurs et le service public afin de continuer à bâtir une entraide, une solidarité, faisant partie intégrante de l'histoire de notre association et de son ADN.

L'Assemblée Générale prend fin à 12h30.

La Présidente remercie les donateurs généreux grâce auxquels le buffet de ce jour peut se tenir.



L'Assemblée Générale ayant eu lieu le jour de la Fête des Mères, une fleur symbolique a été offerte à toutes les femmes présentes.

Rapport d'activités - Exercice 2017

Présentation

L' Association s'adresse aux personnes qui ont été accueillies en Protection de l'Enfance et aux Pupilles de l'État de Paris.

Elle a été créée en 1936, à but non lucratif elle est plus tard reconnue d'utilité publique par décret du 13 février 1956.

Son siège est situé, 3 rue Japy 75011 PARIS.

Elle est administrée par des bénévoles, eux-mêmes pour la plupart, anciens de l'ASE ou Pupilles de l'État.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration était composé comme suit pour l'exercice 2017 :

13 administrateurs dont **3** ont été amenés à démissionner en cours d'année.

Membres du bureau :

- Présidente : Madame Danielle Weber
- Vice-Président : Monsieur Xavier Anciaux
- Trésorier : Monsieur Pierre-Philippe Gendraud démissionnaire le 19/10/2017 pour des raisons professionnelles est remplacé le même jour par la trésorière adjointe, Madame Florence Senange.
- Secrétaire : Madame Claire Spanos démissionnaire le 19/10/2017 pour des raisons professionnelles est remplacée le même jour, par cooptation par Madame Nathalie Claude.

Administrateurs :

Madame Christine Tallec
Monsieur Jean-Claude Cormier
Monsieur Jean-Patrick Dorleac
Madame Evelyne Grison
Monsieur Emmanuel Leseur
(démissionnaire en mars 2017)
Monsieur Christian Lours
Monsieur Henni Tekki
Monsieur Didier Verniest

Le Conseil d'administration s'est réuni **cinq fois** : en Janvier, Mars, Mai, Septembre et Octobre 2017.

Deux réunions de bureau élargies se sont tenues à Japy : une fois en Février afin notamment de préparer la rencontre avec le Cabinet de Madame Versini au regard de notre demande de subvention à la Mairie de Paris ; une autre en Juillet afin d'aborder la future rencontre avec le Cabinet de Madame Rossignol (Ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes) et celle avec Monsieur le Député Bloch pour le même sujet.

Les commissions sociales ont été regroupées avec les réunions de bureau élargies pour examiner différents dossiers tels que les prêts, les secours, les bourses d'étudiants, la préparation de la banque alimentaire, la question du logement, etc.

En vertu de nos statuts, nous sommes dans la réglementation qui fixe justement le nombre de réunion à deux conseils d'administration par an.

Commission de Contrôle

Elle s'est réunie au siège deux fois au cours de l'année 2017, en Janvier et en Octobre. Une troisième a eu lieu en Janvier 2018 pour la clôture de l'exercice 2017. Pour information et rappel, ses membres sont élus pour une année et sont tous des membres actifs de l'Association Atout cœur. Selon nos statuts, la Commission doit se réunir une fois par semestre.

Cabinet comptable

Le Cabinet comptable OL Conseils qui a pris ses fonctions en date du 1^{er} Avril 2016, effectue, en compensation, depuis Janvier 2017, la comptabilité des prêts d'honneur, n'ayant plus la gestion comptable des fiches de paie et déclarations de la salariée licenciée depuis décembre 2016. Les honoraires du cabinet comptable sont inchangés.

Les permanences

Elles ont été mises en place dès Janvier 2017 pour accueillir les adhérents. Elles ont essentiellement été assurées par la Présidente sur rendez-vous les lundis et jeudis de 11 heures à 18 heures. Dans la mesure du possible, un autre administrateur est sollicité pour être également présent. Il arrive très fréquemment que des rendez-vous soient proposés en dehors de ces permanences.

Depuis le licenciement de la salariée chargée du suivi social de nos adhérents, nous avons dû nous adapter et absorber la partie de l'activité administrative et sociale qui lui incombait.

Le nombre d'adhérents

Au 31 Décembre 2017, le nombre d'adhérents s'élève à **572 inscrits**, dont **313 à jour de leur cotisation** ; s'agissant de ceux qui n'ont pas payé leur cotisation ils ont reçu, comme chaque année et comme tous les autres membres, le journal de l'association. Il faut noter que nous comptons **11 nouveaux adhérents de moins de 26 ans** et en difficulté. Leur première adhésion a été prise en charge par un donateur ou une donatrice. Enfin, **9 autres membres** sont venus nous rejoindre à Atout cœur certains dans le but d'obtenir leur dossiers d'origine.

Au cours de cette année 2017, nous avons eu le regret d'enregistrer **9 décès** parmi nos membres, en revanche, nous avons eu la joie de célébrer **2 mariages**, nous leur avons fait parvenir à ce titre une participation.

Nous avons traité de nombreux courriers administratifs comprenant notamment les invitations à nos manifestations, telles que l'AG, la fête de Noël, la banque alimentaire, les sorties, les repas en province, les parrainages (en établissement ou au domicile des adhérents), les cartes de vœux, etc. En plus des courriers traditionnels, nous avons effectué **292 mails**, auxquels se sont ajoutés de nombreux appels téléphoniques.

En 2017, le premier dimanche de chaque mois de l'année scolaire, nos **8 étudiants** ont été reçus à titre exceptionnel par la Présidente et ceci afin qu'ils puissent se rencontrer, échanger et effectuer quelques heures de bénévolat. C'est l'occasion pour eux d'entretenir des relations saines et durables pérennisant le but de notre association : l'entraide. **Trente colis alimentaires** sont délivrés deux fois par mois à nos adhérents dans le besoin et une fois par mois leur sont délivrés des produits d'hygiène. De l'électroménager est ponctuellement donné à titre gracieux (hors participation aux frais de manutention et de stockage) aux adhérents qui en ont la nécessité.

Enfin, l'association assure régulièrement l'accueil d'environ **70 adhérents** qui bénéficient d'un suivi administratif et d'un soutien moral qu'ils estiment plus indispensable à leur bien-être que des aides financières.

Notre association reste très engagée concernant l'aide et les visites aux personnes isolées et/ou en situation de grande dépendance. En effet, comme chaque année à la période de Noël, des colis individuels et personnalisés (au **nombre de 20** cette année), ont été envoyés à chacune d'entre elles. S'ajoutent à ces colis, des colis ponctuels envoyés à l'occasion des anniversaires. Aussi, dans le cadre de nos parrainages, plus de **60 hommes et femmes** ont reçu et recevront des visites à l'occasion desquelles leur sont offerts des cadeaux choisis avec attention selon leurs goûts et préférences. Par ailleurs sont organisés annuellement, à charge de

l'association, des repas à l'occasion desquels ces personnes se rencontrent et échangent dans un esprit chaleureux et convivial. Ces événements sont toujours très attendus et appréciés de leurs participants.

Nous sommes fiers de pouvoir dire, au regard de ce qui précède, que l'entraide est le leitmotiv de notre activité bien que nous regrettons qu'il nous soit toujours interdit d'aider, efficacement et sur la durée, les jeunes majeurs isolés sortant de l'aide sociale à l'enfance lorsqu'ils sont sans papiers.

Aussi, **8 personnes de plus de 55 ans** nous ont sollicités en vue d'une demande de recherche des origines dans la mesure où elles s'interrogent sur leur identité parentale, et sentent le besoin d'en savoir plus sur leur histoire afin de pouvoir la transmettre à leurs enfants et petits-enfants.

Les aides financières

• Prêts accordés

3 prêts ont été accordés pour l'année 2017 à la suite d'un examen attentif de la nature et des raisons des demandes. Les sommes prêtées ont toutes été versées directement aux créanciers concernés.

Cependant, un nombre significatif de prêts ne nous sont pas remboursés dans les délais impartis et ce malgré nos relances par lettre recommandée, ainsi **trois** instances sont en cours dans lesquelles nous sommes en voie de voir reconnaître nos droits sur ces sommes.

• Banque alimentaire et hygiène :

Banque alimentaire : Nous n'avons pas eu les moyens d'organiser une collecte cette année par manque de disponibilité des bénévoles de l'association. Nous subvenons aux besoins de nos adhérents nécessiteux grâce au surplus de 2016. Depuis le début de l'année 2018 nous avons signé un contrat avec la banque alimentaire d'Arcueil qui nous livre des produits frais (viande,

laitages, légumes, fruits, etc...) tous les **15 jours** dont le jeudi après-midi qui sont distribués aux adhérents le jour même.

Secours hygiène et Matériel : Nous avons bénéficié de nombreux produits de chez « Dons et nature » qui ont été distribués tout au long de l'année aux adhérents de Paris et de Province (maisons de retraite, maisons spécialisées, etc.). Il faut inclure dans ces produits, les cadeaux de bienvenue pour Noël, ainsi que pour les repas organisés en Province. Des cadeaux sont remis aux enfants lors de la fête de Noël. Les colis individuels se composent de produits d'hygiène et de friandises qui ont été récoltés par la banque alimentaire.

Manifestations

Au cours de cette année 2017, nous avons effectué plusieurs visites auprès des personnes isolées en Province, dans les maisons de retraite, dans les hôpitaux ou les foyers. Par ailleurs, plusieurs autres manifestations ont été organisées :

Vœux de la Mairie de Paris : organisés le 25 Janvier 2017, un de nos administrateurs y a représenté l'association.

Réunion au Ministère avec Madame Sauvage : organisée le 9 Mars 2017, elle a eu pour objet de discuter sur nos demandes relatives aux subventions.

Dons et nature : réunion d'information organisée le 3 Avril 2017.

Repas des Anciens de l'École d'Alembert : organisé le 22 Juillet 2017 à Aligny-en-Morvan. À cette occasion, nous avons visité le musée de l'Assistance Publique et des Nourrices du Morvan.

Projet de mécénat : 2 étudiantes universitaires nous ont contactées afin de monter un projet de mécénat. À cette occasion, plusieurs entretiens ont été organisés au cours du mois de Novembre 2017.

Bateau Mouche et feu d'artifice de Saint-Cloud : Le 9 Septembre 2017 au matin, une **vingtaine d'adhérents** ont été faire du bateau mouche avec des places achetées au secours populaire. Au soir, un même nombre d'adhérents a renoué avec le traditionnel feu d'artifice de Saint-Cloud.

Repas des Anciens Pupilles : le 1^{er} Octobre 2017, nous avons organisé le traditionnel repas des Anciens Pupilles en Province à Decize au l'ESAT (58) qui a été animé à titre gracieux par les Trompes de Chasses, par un groupe de la région **70 personnes** y étaient présentes.

Le Monument aux Morts : après avoir constaté la dégradation du Monument aux Morts et à la mémoire de nos frères pupilles et anciens pupilles de l'État morts pour la France, le 27 Juin 2017, la Présidente a fait un courrier officiel à Monsieur Sanches Ruivo, Conseiller du 14^e arrondissement aux Anciens Combattants et à la Mémoire, afin de lui demander que soit rétabli le respect dû à ce monument.

Aucun changement n'ayant été constaté, l'association a décidé de remettre ce monument en l'état afin que la cérémonie du 11 Novembre puisse avoir lieu dans le respect indispensable à la mémoire de nos anciens.

Repas de Noël : Ce repas a eu lieu le 17 Décembre 2017 dans le restaurant « chez Jenny », **une cinquantaine de personnes** y étaient présentes. À cette occasion, les enfants ont eu la surprise de trouver le Père Noël, et les adultes le plaisir de recevoir leurs traditionnels cadeaux de bienvenue.

Nos partenaires

L'État, le département de Paris, la ville de Decize (58), la ville de Moulins (03), le Secours Populaire, la Banque alimentaire de Paris et d'Ile-de-France, dons et nature, les missions locales.

Le journal « Le Foyer »

Notre journal est distribué à l'ensemble de nos adhérents, partenaires publics et privés,

c'est un lien important avec nos adhérents qui n'ont pas forcément accès à internet.

Le site internet

C'est un outil nécessaire à notre temps qui donne à notre association une visibilité inégalable. Pour illustrer ces propos au travers d'un seul exemple, c'est grâce à notre site internet que des étudiantes nous ont choisis pour réaliser leur projet de mécénat dans le cadre de leurs études universitaires.

À titre d'information

En échange de l'entretien de notre site internet ainsi que de l'exécution de certaines tâches infographie, le siège de notre association est mis gratuitement à la disposition d'un administrateur pour faire de l'écoute thérapeutique de personnes en difficultés psychologiques et affectives.

Madame Weber, après 2 ans d'échanges avec l'administration financière, a enfin obtenu le legs d'une adhérente d'un montant de **19 000 euros** en Novembre 2017.

En début d'année 2018 la chaudière a été changée.

Arrivée au terme de ce rapport d'activité, je vous remercie de votre écoute.

BANQUE ALIMENTAIRE

LA COLLECTE RESTE STABLE

Les Français au rendez-vous. Près de 11 000 tonnes de nourriture ont été recueillies ce week-end auprès des particuliers pour la 34^e collecte annuelle des banques alimentaires. L'équivalent de 23 millions de repas, qui seront servis à plus de deux millions de bénéficiaires. Malgré un contexte social agité, le réseau s'est satisfait d'avoir atteint un niveau de dons proche de celui de l'an dernier (11 500 tonnes). Son président a par ailleurs indiqué que ceux qui « n'ont pas pu se déplacer dans les magasins » ont toujours la possibilité d'apporter une aide financière sur le site internet (banquealimentaire.org). En 2017, le réseau des banques alimentaires a distribué l'équivalent de 226 millions de repas, principalement fournis par les industriels.

Rapport Financier

sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, des résultats et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Situation et Activité de l'Association

PERSPECTIVES D'AVENIR

Résultats économiques et financiers

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **11 314 euros** contre **4 696 euros** au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre correspond aux participations des frais d'AG pour **428 euros**, pour **10 509 euros** au remboursement de loyer (bd Mac Donald) et à **377 euros** de recettes diverses.

Subventions

Les subventions s'élèvent à **29 982 euros** contre **29 916 euros** : dont le détail est le suivant :

- Subvention au 25/05/2017 de **14 850 euros** du DRFIP PARIS TRESOR PUBLIC.
- Subvention le 31/07/2017 de **132 euros** de DECIZE.
- Subvention le 16/12/2016 de **15 000 euros** de l'Ile-de-France.

Autres produits

Les autres produits s'élèvent à **9 064 euros** et se composent ainsi :

Cotisations

Les cotisations membres représentent un montant de **4 687 euros** et des dons divers et nouveau pour un total de **1 177 euros**.

Contributions volontaires

Les contributions volontaires s'élèvent à **2 900 euros**, et cela correspond aux participations volontaires pour le repas de Noël.

Legs

Les produits liés aux legs Perruchot (pour un total de **300 euros**).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à **57 711 euros** contre **113 560 euros** au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à **- 7 351 euros** contre **- 54 173 euros** au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de **2 570 euros** contre **5 954 euros** au titre de l'exercice précédent.

Ce sont principalement des produits VMP pour **33 euros** et **2 581 euros** pour les revenus d'intérêts sur le Livret A.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à **- 4 781 euros** contre **- 48 219 euros** au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de **- 4 941 euros** contre un déficit de **- 49 512 euros** au titre de l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2017, le total du bilan de l'association s'élevait à **242 912 euros** contre **236 225 euros** au titre de l'exercice précédent.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

La Présidente, Danielle Weber

RÉSULTAT 2017 - BUDGET 2018

CHARGES

COMPTE	INTITULÉ	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
60	ACHATS			
	Prestations de services	4 000		0
	Achats matières et fournitures	9 000	1 845	2 000
	Autres fournitures		720	600
61	SERVICES EXTÉRIEURS			
	Locations	12 000	12 562	12 000
	Entretien et réparation (chaudière et travaux de copropriété sur 2018)	800	1 966	7 500
	Assurance	1 100	1 027	1 100
	Documentation	250	0	0
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 500	8 700	8 700
	Publicité, publication (le journal)	4 000	8 556	4 500
	Déplacements, missions	1 200	670	1 000
	Services bancaires, autres	5 000	4 169	5 000
63	IMPÔTS ET TAXES			
	Impôts et taxes sur rémunération	0	0	0
	Autres impôts et taxes	1 400	1 896	2 000
64	CHARGES DE PERSONNEL			
	Rémunération des personnels	0	0	0
	Charges sociales	0	0	0
	Autres charges de personnel	0	0	0
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	Autres charges de gestion courante	35 817	14 921	27 000
66	CHARGES FINANCIÈRES			
	Charges financières	0	44	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Charges exceptionnelles	0	160	0
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS			
	Dotation aux amortissements	2 000	680	680
	TOTAL DES CHARGES	84 067	57 916	72 080

PRODUITS

COMPTE	INTITULÉ	Prévisionnel 2017	Réalisé 2017	Prévisionnel 2018
70	VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES			
	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	14 000	11 314	12 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
	État	18 000	14 850	15 000
	Département	20 000	15 000	15 000
	Commune (Decize)	67	132	67
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
	Autres produits de gestion courante dont cotisation, dons et legs	26 000	9 064	27 513
76	PRODUITS FINANCIERS			
	Produits financiers	6 000	2 615	2 500
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET SUBVENTIONS			
	Reprises sur amortissements et subventions	0	0	0
	TOTAL DES PRODUITS	84 067	52 975	72 080
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017 (DÉFICIT)		- 4 941	

Rapport Moral 2017

À l'heure où nous souhaitons, malgré les contraintes financières croissantes imposées par le département, continuer à développer notre association qui a de l'avenir et un potentiel, j'ai voulu faire le point à travers une enquête d'opinion sur vos priorités comme sur vos préoccupations.

Il y a trois questions :

- 1 – Quel regard portez-vous sur l'association ?**
- 2 – Quels sont vos jugements à l'égard des différentes actions ?**
- 3 – Quelles sont vos attentes et vos envies ?**

Cette enquête est un outil supplémentaire au service du dialogue, de la démocratie et de la participation des adhérents. Elle doit nous aider à garder le cap dans tous les domaines qui suscitent l'adhésion des adhérents et nous pousser à progresser là où c'est nécessaire.

Dans un souci de transparence, vous découvrirez le résultat dans notre journal « Le Foyer ».

Pour ma part je retiens l'attachement fort des adhérents, intergénérationnel, pour leur association et l'appréciation positive portée sur les actions.

J'y vois un encouragement à poursuivre avec l'ensemble des administrateurs, et avec le service public (bien sûr) pour continuer à bâtir une entraide, une solidarité. Cette solidarité fait partie intégrante de l'histoire de notre association et de son ADN.

C'est le sens de notre tradition d'accueil, particulièrement en direction de celles et ceux qui ont eu, ou ont, du mal à trouver leur place et leur chemin dans cette nouvelle société de plus en plus indifférente dans laquelle nous devons évoluer, résister et parfois faire des choix très difficiles.

*La Présidente
Danielle Weber*

À la lecture d'un dossier d'un ancien d'Alembert, j'ai trouvé ce livret de distribution de prix très émouvant et je voudrais le partager au nom de tous les Alembertins !

Danielle Weber

PROGRAMME



La Marseillaise

ALLOCUTION
DE M. LE PRÉFET DE LA SEINE

Ouverture de *Carmen* (Bizet)

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL GÉNÉRAL

Polonaise n° 3 en la majeur (Chopin)

DISTRIBUTION DES PRIX

Marche lorraine (Ganne)



DÉPÔT D'UNE GERBE
à la plaque commémorative des Élèves
morts pour la France

GOUDIER Michel
Prix spécial pour les résultats obtenus en enseignement général
100 F offerts le Comité des fêtes de Montévrain

DU PEYRAT Alain
Un rasoir électrique offert par M. Londoche

CASSIN Vincent
Prix spéciaux
120 F offerts par le Syndicat général du Livre
de la région parisienne
50 F offerts par les établissements Seigneur à Chelles

PRIX D'HONNEUR
Section du Livre

FÈVRE Gérard
1^{er} prix de typographie

200 F offerts par Mme Gilien
100 F offerts par l'Union parisienne des syndicats patronaux
de l'imprimerie
100 F offerts par l'Association de la Préfecture de la Seine
et de l'Assistance publique
50 F offerts par les Établissements Mérimos

PREMIÈRE ANNÉE

MAGNIN Denis Prix de dessin	DAMBREVILLE Claude Prix d'imprimerie
BEDIN Jacques 2 ^e prix d'enseignement général	COTTIN Patrick 1 ^{er} prix de typographie
BUR Dominique 2 ^e prix d'enseignement général	FIDELAINE Francis 1 ^{er} prix de typographie
PENNINCKX Jean-Marc 1 ^{er} prix d'enseignement général	BAZILE Jean-Claude Prix d'internat Prix d'éducation physique
GUYEN VAN NOT Patrick Prix spécial d'enseignement général	MONNIER Christian Prix d'éducation physique Prix spécial d'enseignement général
SOYER Michel 3 ^e prix d'ébénisterie	HU-FOO-TEE Jean-Luc Prix de dessin Prix spécial d'enseignement général
BENAMER Cader 2 ^e prix de typographie	RICHARD Dominique 1 ^{er} prix d'enseignement général 1 ^{er} prix d'ébénisterie
OSTROWSKY André 2 ^e prix d'ébénisterie	

DEUXIÈME ANNÉE

MARINETTE Michel Prix d'éducation physique	MAUVIARD Alain Prix de dessin Prix spécial d'enseignement général
NIVELLE Michel Prix d'éducation physique	VARACHAUD Jean-Jacques 1 ^{er} prix d'enseignement général 3 ^e prix d'ébénisterie
KREMER Serge 2 ^e prix d'enseignement général	HOUSSIN Bernard 2 ^e prix d'enseignement général 2 ^e prix de typographie
DELABY Patrick 1 ^{er} prix d'enseignement général	HARDOUIN Claude Prix de dessin Prix d'imprimerie
LE CUNFF Michel 2 ^e prix de typographie	POTEL Yves Prix d'internat Prix de dessin 1 ^{er} prix d'ébénisterie
RENÉ Daniel 2 ^e prix d'ébénisterie	
HOUSSARD Jean 1 ^{er} prix de typographie	

TROISIÈME ANNÉE

AMAIOORO Robert Prix d'éducation physique	ROSSO Richard Prix d'imprimerie
LE DOZE Romuald 2 ^e prix d'enseignement général	GIROD Jean-Pierre Prix de dessin Prix spécial d'enseignement général
TIÉZAC Serge 2 ^e prix d'enseignement général	BLARY Marcel 2 ^e prix d'enseignement général 1 ^{er} prix d'ébénisterie
DUPILLE Robert 1 ^{er} prix d'enseignement général	LABOUSSET Maurice Prix spécial d'enseignement général 1 ^{er} prix de typographie
MARTIN Jean-Claude 1 ^{er} prix d'enseignement général	COIFFÉ Michel Prix d'éducation physique Prix de dessin Prix spécial d'enseignement général 3 ^e prix d'ébénisterie
GUILLOU Pierre Prix spécial d'enseignement général	
RAYROLLES Bernard 2 ^e prix d'ébénisterie	

QUATRIÈME ANNÉE

GUIRBAL Daniel Prix d'internat	LAIGRON Michel Prix d'imprimerie
DURANDET Bruno Prix d'éducation physique	HOMETTE Paul Prix de machines-outils
JOUBERT Jean 2 ^e prix d'enseignement général	LAMY Jean-François Prix de dessin 3 ^e prix d'ébénisterie
PALLU Gilbert 1 ^{er} prix d'enseignement général	
BELLANGER Raymond 2 ^e prix d'ébénisterie	AMBROISE François 2 ^e prix d'enseignement général 1 ^{er} prix de papeterie

C'est le dimanche 23 Septembre que Danielle Weber, la Présidente de l'AEPAPE, avait donné rendez-vous aux membres de l'Association Éponyme pour participer à la 60^e édition du repas et des rencontres fraternelles en Province.

Pour l'occasion, elle avait loué la salle du Temps libre (tout un programme) sur les bords de l'Allier, à Moulins, ville d'art et d'histoire, préfecture du département de l'Allier.



de tous les amis de l'AEPAPE, dont certains s'honorent de faire partie, moi le premier !

Tout au long du repas, les discussions allaient bon train (contrairement à celui de la ligne Clermont-Paris), les éclats de rire itou. Comme vous pourrez le voir sur les photos, Danielle avait prévu un groupe folklorique de l'Allier qui ressemble à s'y méprendre aux célèbrissimes Galvacher morvandiaux, que l'on ne présente plus, tant leur réputation a fait le tour du... Morvan !

Ils nous ont entraînés aux sons mélodieux de la

Tout comme pour l'association des Anciens d'Alembert, les troupes se déciment quelque peu, puisqu'elles sont jugées vieillissantes, chaque année un peu plus comme l'aurait si bien dit le marquis de Lapalisse, qui n'est pas pour autant originaire de Lapalisse (Allier).

Nonobstant et bon an mal an, ce sont près de **60 convives** qui se sont retrouvées réunies dans cette magnifique salle pour festoyer à qui mieux mieux, le menu proposé étant suffisamment reconstituant et d'une qualité gustative appréciée par tous, puisqu'il n'est rien resté dans les assiettes, mis à part l'email.

À la demande générale (j'exagère un peu !), les d'Alembert présents se sont « fendus » d'un vibrant « A la santé du confrère », en l'honneur



vielle, de la cornemuse, de l'accordéon, etc., n'hésitant pas à faire entrer dans la danse une grande partie des invités qui s'en sont donné à cœur joie de « jouer de la gambille ».

Bien évidemment, un repas de l'AEPAPE ne pourrait pas être, sans qu'il ne s'y déroulât une grande tombola, où de nombreux lots étaient en jeu. Je resterai volontiers énigmatique pour ne pas porter préjudice à certains amis (ils m'en voudraient !), mais il faut dire qu'ils ont « le derrière bordé de nouilles », puisqu'ils ont gagné quatre fois alors qu'ils avaient pris cinq tickets et que d'autres qui en avaient pris dix n'ont pas gagné. À tout seigneur, tout honneur, puisqu'un des camarades alembertins qui a beaucoup gagné n'a rien gardé et a tout remis en jeu !

Alors qu'il était déjà 18 heures, la plupart des invités ont repris la route de leur chaumière, sans avoir omis de saluer les uns et les autres. Quelques-uns d'entre nous sont restés pour tout ranger et tout nettoyer. Une



fois tout remis en ordre nous avons « remis le couvert » pour grignoter sur le pouce quelques victuailles et « siroter » quelques nectars avec modération, car il fallait reprendre la route.

Durant ce sympathique en-cas de fin de fiesta, nous avons évoqué quelques sujets avec Danielle. Selon mes sources

(mêmes taries par la sécheresse), il semblerait que l'on se dirigeât vers une AG 2019 de l'AEPAPE en terre morvandelle. Par respect pour Danielle, je ne vous



déflorerai pas le lieu, mais sachez qu'il est très connu et que vous êtes nombreux à être « concernés » par la symbolique. J'ai évoqué notre 50^e édition de notre prochain banquet avec les amis de l'AEPAPE. Nous allons voir avec Danielle, si nous pouvons « combiner » quelque chose en ce sens. Mais sachez qu'il n'y aura pas de miracle, quand on sait que le prix et les dépenses induites s'avéreront rédhibitoires pour bon nombre, tout comme elles le sont pour pas mal d'Alembertins, ne nous voilons pas la face.

Après avoir nettoyé une nouvelle fois la salle, nous nous sommes séparés alors qu'il n'était pas loin de 22 heures, en se promettant de nous revoir très bientôt, notamment pour le Noël de Japy pour certains. Encore une bonne journée de fraternité où nous avons eu plaisir à deviser et à plaisanter avec les uns et les autres, en espérant que l'an prochain nous soyons aussi, sinon encore plus nombreux pour la 61^e édition.

Confraternellement à toutes et tous.

Guylem Gohory

► Repas de Noël



Cette année, encore une fois, nous avons su nous réunir pour Noël le 16 Décembre. **Cinquante-six adultes et dix enfants** étaient présents. Nous nous sommes tous retrouvés chez l'incontournable JENNY, restaurant de la place de la République où un accueil chaleureux nous est toujours accordé.

Pour notre association, c'est la fête la plus importante de l'année sur Paris.

A cette occasion, nous avons honoré Monsieur et Madame Evelyne Grison pour leur dévouement à nos côtés depuis des années. Une bonbonnière, offerte par le Président de la République, lui a été remise de la main de Madame Brigitte Bansat-Le Heuzet, représentante du préfet et responsable du Pôle adoption des pupilles de l'État. Cette dernière nous a fait l'honneur de rester déjeuner avec nous.

S'en est suivi un excellent repas.





Cette journée a été très conviviale, et pleine d'émotions pour chacun d'entre nous.

Bonnes fêtes de fin d'Année à Tous.

Amitiés.

Danielle Weber

Bien sûr, le Père Noël n'a pas oublié nos enfants ainsi que nos grands enfants ! Et pour clore cette merveilleuse journée, une tombola très généreuse a été organisée, et bon nombre de nos convives sont reparties avec des lots pleins les bras.



Parrainage du vendredi 5 Octobre 2018 à Ebreuil (03)

*en compagnie de Patricia Taillandier
(correspondante de l'Allier)*

Le rendez-vous pris le 5 Octobre à 14h au salon Jonquilles, au « Foyer de vie » où les 6 protégées nous attendaient : **Micheline, Danielle, Régina, Paulette, Renée et Marie.**

Lors du goûter convivial offert par l'établissement où nous étions toutes réunies, nous avons pu échanger ensemble pendant un long moment. Elles étaient ravies de nous voir et ont demandé des nouvelles de Danielle Weber, de la famille de Patricia et de l'association.

Nous leur avons ensuite offert les colis préparés par les bénévoles de notre Association. Ceux-ci comprenaient des produits d'hygiène, des peluches et le cadeau de leur choix. Elles ont beaucoup apprécié.

À la fin du goûter, elles étaient heureuses de nous inviter à voir leur chambre et partager plus de choses personnelles.

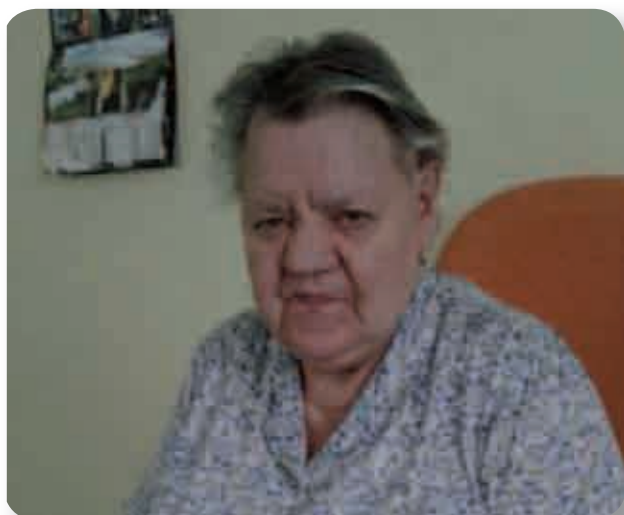
Cet échange nous a particulièrement touchées. La séparation s'est faite avec la promesse de se retrouver l'an prochain.

Evelyne Grison



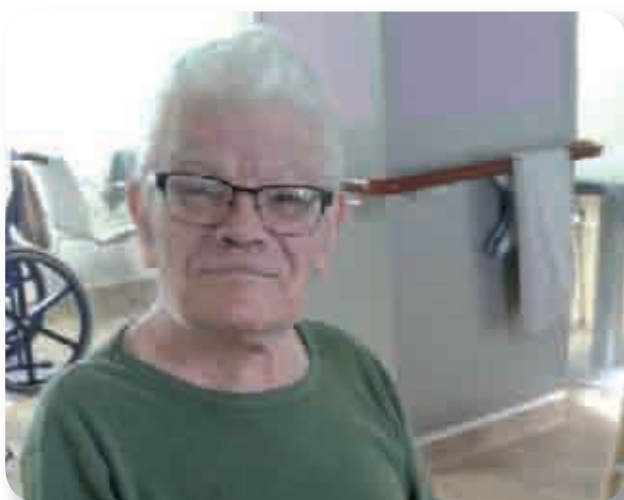
Parrainage du 10 Octobre 2018 à « Gayette », à Varennes-sur-Allier

L'état de santé des personnes n'a pas permis comme je l'espérai de nous réunir pour un goûter. Donc, je leur ai rendu visite dans leur chambre durant une courte période et leur ai remis le colis préparé par l'Association.



Visite certes écourtée par les impératifs de la maison de retraite mais largement récompensée par les grands sourires et le contentement de chacun.

Evelyne Grison



Parrainage de Jérémias

Nous sommes allés cet après-midi remettre votre colis-cadeau à Jérémias. Je dois vous dire qu'il a été particulièrement heureux et s'il n'a pas les mots pour le dire, il avait un regard qui en dit long: il contenait les plus beaux mercis du monde et une reconnaissance absolue!

En outre, le colis tombait bien. Il traverse une période difficile depuis Noël : fausse-route, grande fatigue, séjour à l'hôpital de Brest. Il ne parvient plus à manger tout seul et cela le persuade que son état général se dégrade.



Malgré tout, il garde une assez bonne joie de vivre qui nous étonne toujours. À sa place, nous serions sans doute déprimés et grincheux. Pas lui!

En tant qu'ancienne famille d'accueil de Jérémias pendant 25 ans, nous vous remercions de votre générosité et de l'attention que vous lui portez. Il a peu de moments de grande joie, vous lui en avez procuré un.

Monsieur et Madame Legrand

Georges et Odette, un couple en Diamant



Georges Da Mota, 85 ans, et Odette Bernard, 87 ans,

se sont rencontrés à l'automne 1957, à la Fête de la Plume de Cergy-le-Tour. Ils se marient le 13 Septembre 1958 à Champvert et font carrière à Kléber Colombes. Soixante ans plus tard, presque jour pour jour, les voilà célébrant leurs Noces de Diamant en famille, au Relais des Arbelats, à Charrin, en compagnie de leur fille, leur gendre et leurs deux petits-enfants.

Georges Da Mota, Président de l'Arac Decize/Saint-Léger-des-Vignes, est titulaire de l'Ordre National du Mérite, notamment pour son investissement dans l'association des Anciens pupilles de l'État.

Le couple profite d'une paisible retraite à Champvert : elle s'occupe de la maison et de la cuisine, lui du jardin et des fleurs.

Comme chaque année, une minute de silence a été observée lors de notre Assemblée Générale en mémoire de nos défunts.

Les décès de 2017

- **Bernard GUILLON**,
né en 1932, né le 30 Novembre 1924, décédé en Janvier 2017.
- **Gérard BEAUQUIER**,
né le 1^{er} Septembre 1942, décédé le 15 Janvier 1917.
- **Jean MEYER**,
né le 28 Décembre 1930, décédé le 24 Mars 2017.
- **Léonide JUNG**,
née le 16 Février 1927, décédée le 1^{er} Août 2017.

C'est lors de nos parrainages, que nous apprenons leurs décès, alors que nous sollicitons toujours les maisons de retraite, pour obtenir ces informations d'où le retard pour la parution dans le journal.

Les décès de 2018

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de Madame Dubois Séverine, née en 1972, décédée en janvier 2018 en laissant son fils de 10 ans, orphelin. Elle a toujours été parmi nous lors des repas, des sorties et faisait partie des fidèles et actives bénévoles de l'association.



- **Adèle VÉRONIQUE**,
décédée en Février 2018 à Moulins.
- **Robert ESTRADÉ**,
né en Décembre 1935, décédé le 7 Mars 2018.
- **Morabeck MERABET**,
né le 3 Novembre 1956, décédé le 7 Mai 2018.

- **Nicole PARIS**,
décédée le 20 Juillet 2018.
- **Marcel BERTHELOT**,
né le 29 Septembre 2018, à l'âge de 90 ans. Il a été pendant plusieurs années Président de l'Association de l'École Le Nôtre.
- **Christiane Veuve BIANCHINI**,
née Bourdoiseau, le 24 Septembre 1930, décédée le 11 Octobre 2018. Elle a participé à notre dernier repas de Moulin, le 23 Septembre 2018.
- **Jeanne AURIOL**,
née Tréard le 4 Octobre 1936, épouse de M. André AURIOL notre Président d'Honneur, celle-ci est décédée le 12 Octobre 2018.
- **Michel GUÉRRIN**,
né le 4 Mai 1944, décédé le 8 Novembre 2018.
- **Josiane CORMIER**,
née Geffray, décédée le 19 novembre 2018. Lors de nos parrainages, Josiane était toujours très appréciée par nos adhérents hospitalisés.



C'est avec beaucoup de tristesse que cette année nous avons perdu des amis très chers.

*Nous adressons
à toutes les familles touchées
nos sincères condoléances.*

LES INFOS DE VOTRE DÉPARTEMENT

ALLOCATAIRES

Déclarez d'abord, nous contrôlons ensuite



Pour des raisons d'efficacité, le fonctionnement des Caf repose sur la bonne foi des allocataires. Si les informations que vous renseignez sur votre situation familiale, professionnelle et financière remplissent certaines conditions, vous recevez directement les prestations dont vous pouvez bénéficier. « Les contrôles viennent plus tard, c'est la contrepartie logique de ce système basé sur le déclaratif », résume Aude Cournée, en charge de la maîtrise des risques et de la lutte contre la fraude à la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).

En 2017, plus d'un allocataire sur deux a été contrôlé au moins une fois, la plupart du temps sans même le savoir. Une vigilance qui a permis de régulariser 1,12 milliard d'euros. En cause : des erreurs de déclaration, des oublis ou des fraudes pour 0,36 % des allocataires. 806 millions d'euros ont ainsi été remboursés par les allocataires qui avaient perçu des

prestations à tort, dont 291 millions sont issus de fraudes. Dans le même temps, 316 millions d'euros ont été reversés à ceux qui ne percevaient pas toutes les prestations auxquelles ils avaient droit. « Que l'on rectifie ses droits à la hausse ou à la baisse, l'important est que l'allocataire ne reçoive rien d'autre que ce qui lui est dû, tout ce qui lui est dû », poursuit Aude Cournée.

Des vérifications automatisées

Pour cibler les dossiers prioritaires parmi les 12,8 millions d'allocataires, les Caf disposent de plusieurs outils complémentaires. Parmi eux, le datamining, un système statistique qui détecte les dossiers à risques, comme ceux, par exemple, des personnes qui cumulent plusieurs emplois. Les plus sensibles sont ceux qui présentent des incohérences de déclaration entre les ressources et la situation professionnelle, ou ceux ayant fait l'objet d'un signalement. Aujourd'hui, la

quasi-totalité des vérifications sont automatisées grâce aux échanges de données avec Pôle emploi ou les Impôts. 12,4 % des contrôles se font toujours sur pièces (demande de justificatifs à l'allocataire). Les Caf peuvent également compter sur plus de 600 contrôleurs qui se rendent au domicile des allocataires (lire encadré). Pour éviter d'avoir une somme à rembourser en cas de contrôle, vérifiez vos informations dans votre espace « Mon Compte » du site caf.fr, et pensez à signaler le moindre changement de votre situation personnelle, familiale ou professionnelle.

À NOTER

Les contrôleurs conseillent aussi

En 2017, 171 000 visites à domicile ont été réalisées par plus de 600 contrôleurs des Caf. Tous sont assermentés par le tribunal d'instance et titulaires d'une carte professionnelle. Lors du rendez-vous fixé à l'avance, le contrôleur vérifie que la situation de l'allocataire est conforme à son dossier. Il est également là pour répondre aux éventuelles questions et prodiguer quelques conseils. Les contrôles sur place ont permis de régulariser plus de 154 000 dossiers, et, dans 48 % des cas, d'ouvrir de nouveaux droits qui n'avaient pas été pris en compte. 74 millions d'euros ont ainsi été reversés.

© JAMA HAVOÛTE DE COBRUCOM

Bientôt plus de maris chefs de famille

Article du journal « le particulier » du mois de Mai 1978.

Un projet de loi déposé sur les bureaux du Sénat tend à assurer l'égalité juridique des époux tant dans la gestion de leurs biens communs que dans celle du patrimoine de leurs enfants.

Chaque époux aurait des pouvoirs égaux et autonomes pour la plupart des actes concernant la communauté et les biens des enfants. Toutefois si un époux veut vendre un immeuble (appartement, maison ...) ou hypothéquer un bien, l'accord de son conjoint sera obligatoire.

Sur le plan civil, le mari perdra donc sa prépondérance comme chef de famille, déjà sérieusement entamée dans les domaines suivants : autorité parentale, divorce, résidence familiale, contribution aux charges du mariage et actes d'administration courants des biens des enfants.

Günther Anders « l'Obsolescence de l'homme » 1956

« Pour étouffer par avance toute révolte, il ne faut pas s'y prendre de manière violente. Les méthodes du genre de celle d'Hitler sont dépassées. Il suffit de créer un conditionnement collectif si puissant que l'idée même de révolte ne viendra même plus à l'esprit des hommes.

L'idéal serait de formater les individus dès la naissance en limitant leurs aptitudes biologiques innées. Ensuite on poursuivrait le conditionnement en réduisant de manière drastique l'éducation, pour la ramener à une forme d'insertion professionnelle. Un individu

inculte n'a qu'un horizon de pensée limité et plus sa pensée est bornée à des préoccupations médiocres, moins il peut se révolter. Il faut faire en sorte que l'accès au savoir devienne de plus en plus difficile et élitiste. Que le fossé se creuse entre le peuple et la science, que l'information destinée au grand public soit anesthésiée de tout contenu à caractère subversif.

Surtout pas de philosophie. Là encore, il faut user de persuasion et non de violence directe : on diffusera massivement, via la télévision, des divertissements flattant toujours l'émotionnel ou l'instinctif. On occupera les esprits avec ce qui est futile et ludique. Il est bon, dans un bavardage et une musique incessante, d'empêcher l'esprit de penser. On mettra la sexualité au premier rang des intérêts humains. Comme tranquillisant social, il n'y a rien de mieux.

En général, on fera en sorte de bannir le sérieux de l'existence, de tourner en dérision tout ce qui a une valeur élevée, d'entretenir une constante apologie de la légèreté ; de sorte que l'euphorie de la publicité devienne le standard du bonheur humain et le modèle de la liberté. Le conditionnement produira ainsi de lui-même une telle intégration, que la seule peur – qu'il faudra entretenir – sera celle d'être exclus du système et donc de ne plus pouvoir accéder aux conditions nécessaires au bonheur.

L'homme de masse, ainsi produit, doit être traité comme ce qu'il est : un veau, et il doit être surveillé comme doit l'être un troupeau. Tout ce qui permet d'endormir sa lucidité est bon socialement, ce qui menacerait de l'éveiller doit être ridiculisé, étouffé, combattu. Toute doctrine mettant en cause le système doit d'abord être désignée comme subversive et terroriste et ceux qui la soutiennent devront ensuite être traités comme tels. »



Tatiana Benfoughal Alban Bogeat Jocelyne Jacquard

Les orphelins de Constantine en Haute-Savoie 1959-1962

Des pas dans la neige

L'histoire commence en juillet 1959, au moment où quelque cent vingt garçons de l'orphelinat de Constantine embarquent au port de Bougie sur un bateau qui les mènera à Marseille. De là, des cars les conduiront en Haute-Savoie. Une colonie de vacances les y attend. Deux mois plus tard, si la majeure partie du groupe repart en Algérie, vingt enfants et un moniteur resteront à Saint-Jeoire en Faucigny pour trois ans afin d'y poursuivre leur scolarité. L'année suivante, sept autres les rejoindront. C'est donc vingt-sept orphelins de Constantine inscrits au collège de Saint-Jeoire qui sont intégrés au village. À la fin du mois d'août 1962, ils seront rapatriés en Algérie. Quelques-uns seulement, parmi les plus grands, resteront...

Dès lors, plusieurs questions sont restées sans réponse. Pourquoi ces jeunes orphelins ont-ils quitté l'Algérie et la grande ville de Constantine pour rejoindre Saint-Jeoire-en-Faucigny, petit bourg de Haute-Savoie? Comment les enfants ont-ils été accueillis et comment ce contact a-t-il pu modifier leur perception de l'autre? Quelles ont été enfin les circonstances de leur retour?

Ce livre réunit les témoignages des acteurs de cette période, qu'ils soient de Constantine ou de Saint-Jeoire. Pour mieux comprendre la singularité historique de ce surprenant séjour, de ce « vivre ensemble » en pleine guerre d'Algérie, la question est abordée également par plusieurs chercheurs dont Yves Lacoste, Marc Côte et Benjamin Stora, éminents spécialistes de l'Algérie, Charles-Édouard de Suremain et Élodie Razy, anthropologues travaillant sur l'enfance ainsi que Nadia Ait Zaï, juriste spécialiste des droits de l'enfant.

Ouvrage dirigé par *Tatiana BENFOUGHAL*, ethnologue (EHESS), spécialiste de l'ethnologie nord-africaine, chercheur honoraire au Muséum National d'Histoire naturelle; *Alban BOGEAT* diplômé de HEC Montréal et de l'Institut d'études politiques de Grenoble, *Jocelyne JACQUARD* architecte, diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSA)

Préface de SMAÏN

Avec 25 témoignages d'anciens pensionnaires, des enseignants de l'époque ou des proches des enfants.

Collection: *Entre-Rives*
Format: 17 x 21 cm
Nombre de pages: 398; photos couleur: 180; Broché
Prix: 25 euros
ISBN: 978-2-35270-268-9

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Non Lieu 224, rue des Pyrénées 75020 Paris

Nom:
Adresse:
Désire recevoir..... exemplaire(s) de *Les Orphelins de Constantine en Haute-Savoie 1959-1962* à 25 euros
Participation au port: 3 euros
Montant total:

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre des Éditions Non Lieu.

Pour un règlement par paypal ou carte bancaire, l'ouvrage peut être commandé sur le site: www.editionsnonlieu.fr

Premier livre pour Jean-Pierre Berbedès

À 77 ans, Jean-Pierre Berbedès réalise son rêve. Ce Bourbonnais d'adoption, à la gouaille et à la bonne humeur avérées, vient de faire paraître, chez la maison d'édition Édilivre, son tout premier opus, *Les jumeaux diaboliques*.

Cet ancien enfant de l'Assistance publique de Paris, élevé dans l'Allier, avoue, le sourire aux lèvres et le galurin sur la tête, « avoir eu une vie pas très ordinaire, avoir rencontré une multitude de gens aussi divers et variés que les métiers qu'il a exercés ». Entre autres, horticulteur-paysagiste, ouvrier maraîcher, maçon, plâtrier-peintre.

En 1995, il s'est même



AUTEUR. A 77 ans, le Bourbonnais publie son premier livre, un vrai rêve de gamin.

essayé à la musique et a sorti une cassette audio de chansons tziganes. La même année, il avait tenté

de sortir un livre (*La Fin d'un cauchemar*), à peine commercialisé, du fait de la liquidation de l'entreprise qui en assurait la gestion. Du coup, Jean-Pierre a remis ses manuscrits au tiroir.

Belle expérience

Jusqu'au jour où une de ses amies lui démontre que son livre peut être édité chez un véritable éditeur, à moindre coût.

Après une année de travail et de collaborations, c'est un vrai livre que Jean-Pierre Berbedès a la fierté de présenter aujourd'hui. « Et plus qu'un livre, c'est une belle expérience », glisse-t-il. De magnifiques rencontres en ont résulté. Comme celle avec

Philippe Coque, peintre-illustrateur de Souvigny (Allier), qui a relevé le défi de créer l'œuvre originale destinée à la couverture du livre. Des rencontres, aussi, avec d'autres auteurs, aux parcours similaires, sur le tout premier salon du livre auquel Jean-Pierre Berbedès a participé en tant que visiteur, afin de préparer sa prochaine participation en tant qu'auteur.

Maintenant, il lui faut « vendre » son ouvrage, plaisante son amie Christelle. Pour ce faire, un site internet (<http://leslivresdejpb.e-monsite.com/>) et une page Facebook (<https://www.facebook.com/leslivresdejpb/>) ont été créés. ■

PUPILLE

Nous sommes allés à l'avant-première du film *Pupille* sorti le 5 Décembre. Il raconte le parcours d'une pupille de l'État, née sous X, de sa naissance à son placement dans sa famille adoptive deux mois plus tard.

Sandrine Kiberlain, Gilles Lellouche, Elodie Bouchez, Miou Miou et bien d'autres incarnent de manière sensible et juste tous les acteurs sociaux qui s'investissent au quotidien au service de l'adoption.

De l'assistante sociale à l'éducateur spécialisé, en passant par l'assistant familial et les membres du Conseil de famille, le film met en lumière les nombreux intervenants dans le processus de l'adoption, ainsi que le combat des familles adoptantes, d'une façon particulièrement réaliste et juste.



Est-ce que cette photo vous parle ?

Avez-vous dans votre entourage des personnes avec le nom de famille Mignon (Christian) ?

Sur cette photo, prise aux environs des années 80, figurent ses enfants :
Ludovic, Pauline, Alexandra, Benjamin, Aurélie et Romain.



A fin de vous permettre de ne pas oublier la cotisation **2019**, nous vous prions de trouver ci-dessous un coupon à nous retourner, accompagné de son règlement.

**Tout le Conseil d'Administration
vous souhaite une Bonne Année 2019**

***Nous vous remercions
pour votre fidélité.***

Bien amicalement
La Présidente
Danielle Weber

Coupon de cotisation pour l'année 2019

(à retourner à l'adresse de l'Association ci-dessous)

Madame ou Monsieur.....

Adresse

- Je règle la somme de 20 € par chèque à l'ordre de l'AEPAPE
- Je fais un don de
- Pupille de.....
- Ressortissant de l'Aide Sociale à l'Enfance depuis.....

AEPAPE - ATOUT CŒUR 75

3, rue Japy - 75011 Paris - Tél. : 01 43 79 55 91 - E-mail : atoutcoeur.paris@gmail.com



RESTAURANT & BAR A CAVIAR


BOUTARY
MAISON FONDÉE EN 1888

25 RUE MAZARINE
75006 PARIS
01 43 43 69 10



Notre association, reconnue d'utilité publique, est autorisée à recevoir des dons et des legs

Siège social : **3, rue Japy - 75011 Paris**
E-mail : **atoutcoeur.paris@gmail.com**
Tél. : **01 43 79 55 91** - Fax : **01 43 79 21 41**
Site internet : **atoutcoeur-75.fr**



Responsable de la publication :
Danielle Weber
Mise en page et impression :
Jeux d'encre - 06 37 88 70 40